

Oralité (s) : origine terminologique et évolution conceptuelle en orthophonie

Frédérique BRIN-HENRY

Orthophoniste cadre de santé et docteure en Sciences du Langage
Centre Hospitalier de Bar-le-Duc (55), UMR 7118 ATILF &
Université de Lorraine

Cellule recherche
Centre hospitalier de Bar-le-Duc
1 boulevard d'Argonne
55012 Bar-le-Duc cedex
Courriel : fbhenry@orange.fr

RÉSUMÉ

« Oralité » est un terme utilisé depuis une quinzaine d'années dans la littérature en orthophonie. Dans cet article, nous explorons ses diverses acceptions dans la langue générale et dans la langue de spécialité, et exposons les usages qui en sont faits. Au travers de l'analyse sémantique des occurrences et des contextes de ce terme au sein de deux corpus (un constitué de 436 comptes rendus de bilan orthophonique, l'autre de 850 articles de la revue Rééducation Orthophonique), nous cherchons à établir les concepts sous-jacents à l'oralité chez les orthophonistes. Nous concluons en discutant des implications de ces résultats pour la profession.

MOTS-CLÉS : oralité, terminologie, analyse de corpus.

Terminological and conceptual background of the word « oralité » in French Speech and Language Therapy

ABSTRACT

The term “oralité” has been used for around 15 years in French Speech and Language Therapy (SLT) literature. In this article, we explore its diverse meanings in general and specialty languages, and describe its various uses. Semantic analyses of the term and its contexts detail its use within two different corpora (one made out of 436 SLT reports and the other gathers 850 articles). We try and establish which underlying concepts may emerge relating to the term “oralité”. The impact for the profession of SLT is then discussed.

KEY WORDS : oralité, terminology, corpus analysis.

◆ INTRODUCTION

L'objet de cet article est, en clôture de ce congrès scientifique international de la Fédération Nationale des Orthophonistes, de proposer une réflexion sur l'appropriation du concept et du terme « oralité(s) » par les orthophonistes. Nos travaux visent à décrire ce que disent les orthophonistes et comment ils parlent des pathologies du langage, de leurs patients, de leur activité. Ainsi, nous travaillons à la mise au point d'études lexicales et discursives, au travers d'analyses de corpus et d'examen des distributions terminologiques. Nous nous intéressons aux unités lexicales diagnostiques (les mots des pathologies, comme « dysoralité »), et à celles qui démontrent un comportement remarquable (très fréquent, comme « difficultés »), ou stratégique (révélateur de pratique, telle « évaluation, articulation, oralité »). Les projets OrthoCorpus¹, COSTO², et CADO² capitalisent des procédures méthodologiques, et des résultats d'analyses exploratoires et descriptives.

Nous tentons de valoriser une démarche qui permet un recul sur la profession et l'explicitation de fondations évolutives pour la discipline. Rendre explicite la dynamique des orthophonistes sur le plan de la fabrication du savoir sur les pathologies du langage et des fonctions oro-faciales nous paraît un élément constructeur de la science orthophonique. C'est aussi un phénomène observable au travers de l'importante créativité terminologique, conceptuelle, et clinique de ces professionnels.

Cet article s'organise selon trois chapitres. Le premier permet de rappeler les diverses perspectives historiques du concept d'oralité, le second aborde la question de ce que disent les orthophonistes de l'oralité et comment ils en parlent, et enfin la troisième partie en questionne les conséquences et les perspectives scientifiques pour le domaine.

◆ LES REPRÉSENTATIONS DE L'ORALITÉ

Le terme « oralité » renvoie à divers concepts, rendant complexe le passage d'une acception à l'autre, et donnant au terme des connotations multiples.

Oralité en tant qu'image

L'oralité, au sens de ce qui a rapport à la bouche³, est sur le plan figuratif directement en lien avec cette ouverture du corps humain. Symbole de l'inspiration originale et de l'expiration terminale, chacun d'entre nous prend le premier souffle et rend son dernier souffle par sa bouche. Cavité des plaisirs, chemin de

1 2015-2017, co-financé par le laboratoire ATILF, la Région Lorraine, le CH de Bar-le-Duc, la Fédération Nationale des Orthophonistes et avec le concours de l'éditeur Ortho Edition

2 Soutenus par l'ATILF et le CH de Bar-le-Duc

3 www.cnrfl.fr/definition/oralite

l'alimentation, de la respiration, une partie importante du tractus vocal, la bouche, très mobile, est décrite par son ouverture et un étirement, ses points d'articulation. Elle est sensorielle, source de sensibilité et de douleurs.

Plusieurs expressions idiomatiques rendent compte de cette acception :

- Prendre la vie à pleine bouche.
- Une mise en bouche.
- Garder bouche cousue.
- Etre bouche bée.
- En avoir l'eau à la bouche.

Les connotations véhiculées par ces expressions montrent des aspects positifs ou négatifs de la bouche, en lien avec des champs sémantiques construits autour de la communication, de l'alimentation et de l'appétit, au sens propre comme au figuré.

La langue est également associée à l'oralité, soit dans une approche anatomique (Thibault, 2008), soit dans son acception linguistique d'une langue maternelle ou seconde.

Oralité en tant que culture

L'oralité détient donc également une forte acception liée au mode de transmission orale. Il s'agit du caractère de ce qui est oral, parlé, par opposition à la scribalité.

La loi orale fait figure de référence. Souvent associée à présent aux cultures de pays en voie de développement, la culture orale bénéficie d'une antériorité qui lui confère une sagesse acquise. Malgré tout, le statut social de l'écrit dans nos sociétés masque parfois le fait qu'une société puisse posséder des modèles d'expression « obéissant à des conditions de production, de transmission, de conservation étroitement dépendantes d'un certain type de société » (Laditan, 2004). Le jugement social sur l'oralité reste prégnant (Terrail, 2009), et la perception de l'oralité dans cette acception oscille entre des statuts l'opposant à l'écrit dans une perspective qualitative d'un côté, et dans une perspective sociale de l'autre.

L'artiste français d'origine sénégalaise Souleymane Diamanka slame : « *l'oralité, c'est aussi la confiance* ». Dans cette période où la traçabilité (écrite) est recherchée à tous crins, en ce qu'elle symbolise le critère de fiabilité, le concept de l'oralité au sens large permet peut-être de recentrer la relation humaine sur son identité d'échange empreint d'interprétation, d'observation mutuelle, qui permet une co-construction de sens.

Oralité comme mode d'expression

L'oral et l'oralité sont des outils de construction de la pensée. L'opposition entre oral et écrit n'est pas toujours pertinente, mais la bonne conscience des spécificités de chaque modalité de communication est importante, en incluant la notion de l'impact de la situation et du contexte d'énonciation sur la génération de la pensée. Source d'expression de sa propre voix, notamment en littérature, où l'oral interpénètre le récit par des figures et des tournures spécialisées, l'oral et l'écrit coexistent et coopèrent pour créer et s'enrichir (Rouayrenc, 2015). Les modalités d'échange peuvent donc être conçues au-delà d'un simple support de communication, mais plutôt comme le véhicule d'une construction de la pensée, dépendant également de sa nature même. Ainsi Meschonnic (1982) décrit l'oralité en littérature et en poésie en s'appuyant sur des aspects rythmiques : l'oralité serait « le mouvement de la parole dans l'écriture ».

Il reste cependant que ces différences intrinsèques existent et peuvent mettre en exergue une construction différente de celle de l'écrit. La langue orale peut s'opposer à la langue écrite, mais en réalité il s'agit bien de deux modalités d'expression différentes, avec leur code et leur spécificité, qui n'empêche pas l'interpénétration de tournures syntagmatiques ou idiomatiques.

L'oralité, c'est aussi la communication non verbale par la possibilité d'interprétation visuelle du visage de l'autre.



Figure 1 : Le cri d'E. Munch

Oralité comme descripteur du message

L'oralité, c'est également une référence à l'oral, d'un point de vue phonétique et phonologique. Nous pensons tous à la langue orale comme un objet linguistique observable, tant dans sa dimension ordinaire que pathologique. Tous les niveaux de description permettent aux spécialistes de la communication que sont

les orthophonistes de mettre en lien les observations recueillies avec des modèles théoriques dans des domaines comme la psycholinguistique, la syntaxe, la sémantique, ou bien encore les théories de l'énonciation par exemple.

Oralité comme objet de recherche sur l'humain

Enfin, il nous semble que l'oralité représente également un champ d'exploration bien établi, intégrant considérations métaboliques, développementales et de rééducation.

En effet, l'oralité est explorée dans sa dimension corporelle et par son impact sur la santé. Ainsi la santé orale est un concept tout à fait actuel qui regroupe une conception plus holistique des soins odontologiques et de bouche dans une visée de maintien du confort de communication et d'alimentation. Une bonne hygiène buccale aura de fortes conséquences sur les possibilités d'alimentation et de communication (Sørensen *et al*, 2013).

L'oralité a été également explorée dans des perspectives développementales montrant l'humain en quête d'absorption, d'échange, de relation. Le stade oral a largement été décrit depuis Freud au début du XX^{ème} siècle, ce qui a imprégné la perception de l'oralité comme complexe et étroitement liée au développement humain. Depuis environ une quinzaine d'années, on retrouve l'oralité en tant qu'objet d'étude particulièrement intéressant pour les orthophonistes, au carrefour des problématiques d'alimentation et d'acquisition ou de maintien du langage. Depuis lors, les aspects de bilan, d'évaluation, de dépistage et de traitement se sont largement développés, comme le montrent aujourd'hui l'excellence et la pluralité des interventions de ce congrès.

Alimentation, voix, respiration, parole, échange, relation, communication, absorption, construction, culture, corps, sont des mots-clés associés au concept d'oralité. L'oralité est donc complexe, un concept éminemment central, premier, et étroitement lié à la pratique orthophonique, éminemment lié à l'orthophonie dans son évolution.

◆ POURQUOI S'INTÉRESSER AU MOT « ORALITÉ » ?

Du point de vue du processus lexicogénique, le terme oralité est intéressant, tant sur le plan linguistique que disciplinaire.

Au plan linguistique

Sur un plan linguistique, la création d'un terme ou l'ajout d'une acception nous renseigne sur l'évolution des représentations. Prenons comme exemple, dans un tout autre domaine que celui de l'orthophonie, la création du mot « éco-

cide⁴ », récemment entendu dans les médias et de façon récurrente dans la presse depuis un à deux ans, les utilisateurs arguant en faveur de son acception en tant que crime dans le droit international.

Le fait de nommer :

- permet à l’interlocuteur (ici le citoyen) de situer le champ sémantique, de se représenter de quoi on parle, par opposition ou analogie morphologique et sémantique à d’autres mots (« pesticide, génocide... ») ce qui confère au mot une force illocutoire ;
- a des conséquences sur la réalité de terrain (ex : pour ce qui concerne une citoyenneté, ici le délit serait justiciable).

En revanche, la création, la diffusion et l’utilisation du mot ne modifient pas la réalité des faits, qui reste identique dans tous les pays : « Aujourd’hui Monsanto est partout »⁵.

Au plan disciplinaire

Toujours dans cette perspective de lien entre la réalité des choses, le terme et la représentation de l’énonciateur, nous pouvons faire une analogie avec le terme d’oralité. La création et l’utilisation progressive du terme « oralité » dans des syntagmes diagnostiques « troubles de l’oralité », « dysoralité », dans une représentation enrichie et complexe du concept d’« oralité » confèrent une force au mot et concourent à la spécialité des orthophonistes. Les difficultés chez les patients restent identiques et identifiables, leur impact évolue en fonction des progrès de la médecine (notamment pour ce qui concerne la prématurité), mais leur description s’enrichit par le travail des orthophonistes, donne des possibilités d’exploration et d’accès aux recherches. Cela a des conséquences non négligeables sur le terrain, de par l’implication de ces professionnels dans les services hospitaliers, mais aussi dans les soins de ville, et la juste reconnaissance du rôle des orthophonistes par exemple dans les soins de développement, l’accompagnement des personnes dans les unités de soins palliatifs.

Des modalités complémentaires

En s’intéressant au langage de la rééducation (Wirocius, 2011) et de l’orthophonie, nous pensons pouvoir étayer une réflexion plus large sur la significa-

4 Un écocide est un acte de destruction ou d’endommagement important d’un écosystème lié à un facteur anthropique, notamment par l’exploitation excessive de celui-ci dans le but de subvenir à d’autres processus ou systèmes (écophagie). Par exemple, les marées noires, la déforestation des forêts tropicales, l’assèchement de la mer d’Aral dû aux prélèvements excessifs par l’homme de l’eau des fleuves qui la constitue, sont parfois qualifiés d’écocide ou de « suicide écologique ». Ce néologisme est construit à partir des mots écosystème et génocide car il symbolise la destruction systématique et totale d’un écosystème, à la nuance près que cette destruction n’est pas forcément intentionnelle. Source = Wikipedia.

5 Blogs mediapart.fr 15 juillet 2015

tion de la démarche d'étiquetage des troubles. Sans s'arrêter à l'adhésion à une classification biomédicale ou une autre (Demazeux, 2013), grâce à une prise de recul toujours salutaire, nous pensons que l'usage des unités linguistiques, en assumant parfois un statut terminologique (donc faisant partie d'un groupe unifié spécifique à une discipline), met en évidence un discours de spécialité qui devient à son tour observable. Pour ce qui concerne l'utilisation d'« oralité », qui est un mot intéressant car plutôt récent dans cette acception terminologique en orthophonie, les chapitres suivants montreront combien son examen a permis de mieux comprendre sa spécificité dans ce domaine.

◆ L'USAGE DE « ORALITÉ(S) » CHEZ LES ORTHOPHONISTES

Nous exposons dans ce chapitre la méthode utilisée pour explorer les usages d'oralité dans le discours professionnel et scientifique des orthophonistes, puis les résultats obtenus à ces analyses sémantiques.

Méthodologie

Une première recherche rapide sur la toile montre que le terme est davantage associé aux concepts d'oral en tant que modalité d'expression. Nous avons ensuite exploré les occurrences et l'utilisation de « oralité(s) » dans deux corpus de spécialité (en orthophonie).

Le premier corpus est constitué d'un ensemble de 436 comptes rendus de bilan orthophonique (Brin-Henry, 2011) rédigés entre 2003 et 2007 par plus de 80 orthophonistes, pour un total de 280 000 mots environ. Aucune occurrence d'« oralité(s) » n'a été retrouvée dans ce corpus (après exploration des expressions régulières grâce au concordancier AntConc⁶), mais il y a une présence intéressante de « oral(e)(s) » (258 occurrences), quelques occurrences de « oralisation » et « oralisé(e)(s) ».

Nous avons donc poursuivi notre exploration par l'examen d'un second corpus constitué dans le cadre du projet OrthoCorpus. Ce corpus regroupe 850 articles de la revue Rééducation Orthophonique parus entre 1997 et 2014, et compte environ 3 millions de mots. Une fois les articles recueillis et mis au format, des métadonnées ont été extraites et le corpus a pu être intégré à la plateforme de textométrie TXM⁷ (Heiden et al, 2010) après une annotation syntaxique automatisée.

Ces articles ont été rédigés à 59 % par des orthophonistes (écrivant seul ou avec d'autres professionnels). Les autres professionnels participant à la rédaction (dans les 41 % d'articles restants) sont des médecins, des enseignants-chercheurs et chercheurs en Sciences du Langage, en Psychologie, en Neurosciences, mais également d'autres paramédicaux, comme des kinésithérapeutes.

L'exploration des occurrences a été possible grâce à l'utilisation de requêtes plus ou moins complexes par expressions régulières sur la plateforme TXM, assurant ainsi un recueil exhaustif automatisé. Un deuxième temps d'examen expert manuel a permis d'interpréter les résultats présentés dans le chapitre suivant.

Résultats

L'examen des occurrences dans le corpus montre qu'« oralité(s) » y fait clairement référence aux difficultés d'intégration de la sphère orale, qu'elle soit à visée verbale ou alimentaire ; et ce par opposition à « oralisme » ou « oralisation », qui fait partie d'un champ sémantique différent, relatif au monde de la surdité.

Nous avons tout d'abord cherché les occurrences dans le sous-corpus d'articles écrits par au moins un orthophoniste. Il y a 253 occurrences de « oralité(s) » dans ce corpus, dont seulement 12 au pluriel. Il est à noter qu'aucune occurrence n'est trouvée dans les articles avant 2001, date que nous proposons comme date d'entrée dans la littérature orthophonique, même si nous ne doutons pas que les observations cliniques et les interventions ont précédé ce moment de rédaction et de partage scientifiques.

6 <http://www.laurenceanthony.net/software.html>

7 La plateforme TXM, en combinant des techniques puissantes et originales, en synergie avec les technologies de corpus et de statistique actuelles (Unicode, XML, TEI, TAL, CQP et R), permet l'analyse de grands corpus de textes au moyen de composants modulaires et open-source (<http://textometrie.ens-lyon.fr/>).

Nous présentons tout d'abord les résultats d'une requête des occurrences dans les articles écrits par au moins un orthophoniste, puis les occurrences apparaissant dans les articles écrits par d'autres professionnels.

Enfin, nous présenterons les résultats des calculs de spécificité opérés à l'intérieur du corpus, ce qui montrera les usages d'« oralité » qui sont plus particuliers aux orthophonistes, par opposition aux autres professionnels.

Les contextes du mot « oralité » dans les articles écrits par au moins un orthophoniste

Dans la mesure où le terme était principalement utilisé au singulier, nous avons choisi de nous limiter sur cet usage d'« oralité » au singulier uniquement, qui nous semblait davantage correspondre à une réalité de terrain, et permettait un examen plus approprié des fréquences obtenues.

Les tableaux qui suivent montrent des résultats d'un examen expert auquel nous avons procédé sur les 241 occurrences d'« oralité ». Le premier tableau (1) montre, de façon synthétique, les mots qui apparaissent après le terme « oralité », afin de déterminer comment il est usité chez les orthophonistes dans le corpus d'articles.

Tableau 1 : concordances principales de « oralité » en contexte droit, dans le corpus d'articles écrits par au moins un orthophoniste

	Contexte droit (exemples)	Remarques
Type d'oralité	Oralité, oralité alimentaire, oralité buccale et gustative. Oralité verbale. Oralité succionnelle, oralité psychoaffective.	Utilisation très fréquente pour ces trois premiers exemples.
Stades	Oralité fœtale, primaire, secondaire. Oralité débutante, dentée.	Fait référence à la temporalité.
Qualificatifs	Oralité harmonieuse, perturbée, troublée.	Fait référence au développement de l'oralité.
Avec préposition	Du patient, chez l'enfant (dysphonique), de l'enfant, chez des personnes porteuses de trisomie 21.	Fait référence au patient.

On voit que certaines associations sont plus fréquentes, intégrant plutôt l'oralité dans l'intervention liée à l'alimentation. La temporalité et l'inscription dans

un développement apparaît grâce aux références à des stades de progression dans l’oralité. Les orthophonistes qualifient l’oralité plutôt dans un paradigme binaire normal/pathologique. Enfin, les références aux patients se font grâce à l’adjonction d’une préposition (de, du, chez), impliquant principalement l’enfant plutôt que l’adulte.

Le deuxième tableau (2) ci-dessous montre une partie des résultats obtenus dans les requêtes concernant le contexte gauche (donc les mots précédant « oralité »), dans ce même corpus d’articles écrits par au moins un orthophoniste.

Tableau 2 : concordances principales de « oralité » en contexte gauche, dans le corpus d’articles écrits par au moins un orthophoniste.

	Contexte gauche (exemples)	Remarques
Terme diagnostique	Trouble de l’oralité (14 occurrences). Troubles de l’oralité (5 occurrences).	Occurrence relativement fréquente.
Champs de description	Organes de l’oralité. La voie de l’oralité. Construction, corticalisation, développement de l’oralité. Prise de conscience de l’oralité, les échelles ontogénétiques de l’oralité.	Fait référence au développement.
	Réappropriation de l’oralité, réhabilitation de l’oralité. Les stimulations de l’oralité, le travail de l’oralité.	Relatif à l’intervention orthophonique.
	Les enjeux de l’oralité. Le monde de l’oralité. Une nouvelle oralité.	Relatif aux enjeux épistémiques ou personnels de l’oralité.

Les auteurs évoquent les diagnostics orthophoniques en premier lieu. Encore une fois, les mots employés dans ces syntagmes montrent l’intérêt particulier pour le développement, l’évolution de l’oralité, ainsi que les ancrages théoriques. On retrouve également des syntagmes évoquant une prise de recul montrant la complexité du concept d’oralité, une restructuration nécessaire dans une inscription temporelle.

Les contextes du mot « oralité » dans les articles écrits par d'autres professionnels

Par souci de comparaison, nous avons choisi d'observer également les occurrences de l'emploi de « oralité » dans le sous-corpus d'articles écrits par des non-orthophonistes. Nous avons retrouvé 95 occurrences. Nous explorons ici l'idée que l'usage différent de « oralité » montre une représentation différente de ce concept chez les non-orthophonistes. Le tableau (3) ci-dessous donne quelques exemples particulièrement saillants.

Tableau 3 : concordances principales de « oralité » en contexte gauche, dans le corpus d'articles écrits par des non-orthophonistes.

	exemples	Remarques
Contexte droit	Oralité du jeune enfant, du prématuré, fœtale. Oralité élargie. Oralité future. Oralité précoce, primaire, secondaire. Oralité troublée.	Principalement oralité alimentaire.
Contexte gauche	Troubles de l'oralité (sans origine neurologique). Le rôle de l'oralité alimentaire. Le registre de l'oralité. La défaillance de l'oralité. La bouche et l'oralité. Les étapes développementales de l'oralité alimentaire. Les dysfonctionnements de l'oralité.	Champs scientifiques.

Ces éléments montrent qu'il y a moins d'adjectifs présents dans le contexte immédiat d'oralité chez les non-orthophonistes, et qu'ils font davantage référence aux stades habituellement décrits pour son développement. Par ailleurs, nous notons que « troubles de l'oralité » est utilisé au pluriel. Au singulier, on retrouve une seule occurrence du syntagme « *aucun trouble de l'oralité n'était à l'origine de cette étrange modalité nutritive* ». Nous reviendrons sur ce point plus avant dans le paragraphe « discussion et conclusion ».

Calculs des spécificités

A partir de l'examen des segments répétés les plus fréquents dans le corpus, un calcul statistique a permis de sélectionner les syntagmes utilisés de façon significative par les orthophonistes en comparant la présence de ces mêmes syn-

tagmes dans le corpus des articles écrits par d'autres professionnels que les orthophonistes dans la revue Rééducation Orthophonique. Les résultats principaux montrent que :

- le principe d'oralité alimentaire est davantage présent dans l'ensemble des articles, quel qu'en soit l'auteur,
- le principe d'oralité verbale est significativement plus présent chez les orthophonistes, et le syntagme « oralité du jeune enfant » n'est présent que dans les articles rédigés par les orthophonistes,
- l'occurrence « troubles de l'oralité » au pluriel est significativement sous-représentée dans le corpus des articles rédigés par au moins un orthophoniste. A l'inverse, au singulier, « trouble de l'oralité » est davantage présent dans ces mêmes articles. Ce syntagme semble donc plus représentatif de la pensée des orthophonistes, relatif à un état plus facilement circonscrit sur le plan terminologique, et plus figé sur le plan lexical. Cela semble corroboré par l'utilisation actuelle de l'acronyme TOA pour le trouble de l'oralité alimentaire⁸ (au singulier), même si plusieurs acronymes et termes coexistent selon les ancrages théoriques et les classifications auxquels ils se rattachent : TPCA (troubles précoces du comportement alimentaire), et SDS (syndrome de dysoralité sensorielle), voire « dysoralité ».

L'examen attentif des occurrences, des emplois d'oralité dans un contexte d'articles rédigés par des orthophonistes et d'autres professionnels permet d'établir des tendances dans les usages et les conceptions dans ce contexte. Nous tenterons dans le chapitre suivant d'en éclaircir les implications pour la profession.

◆ DISCUSSION ET CONCLUSION

L'oralité est un terme relativement nouveau, apparaissant davantage à partir des années 2000. C'est un concept que les orthophonistes ont rapidement investi en raison des liens facilement faits avec une pratique habituellement liée à la sphère orale, et en particulier la langue et la bouche.

Trois thématiques semblent particulièrement bien définies chez les orthophonistes.

Tout d'abord l'oralité est associée à l'étiquetage des troubles. Ainsi, le syntagme « *Trouble de l'oralité* » est particulièrement fréquent, au singulier, et fait référence de façon relativement consensuelle à un panel de symptômes. L'entité elle-même, bien que complexe, semble être utilisée sur un plan terminologique de façon assez stable.

⁸ Voir la brochure de l'APHP- Et si c'était un trouble de l'oralité alimentaire – TOA ?

« *Le fonctionnement de l'oralité* » est également une thématique bien abordée dans les écrits des orthophonistes. Il semble que les références théoriques sous-jacentes préoccupent ces professionnels, qu'ils soient relatifs au développement moteur, psychoaffectif, alimentaire ou verbal

Une troisième thématique, davantage liée à l'intervention orthophonique, se dégage des observations relevées. Ainsi, « *le développement des oralités* » semble faire référence à l'accompagnement du patient par l'orthophoniste, en s'éloignant d'une acception très interventionniste vers un rôle plus guidant, permettant la mise en place progressive de nouvelles habitudes.

Si l'on veut dresser un résumé rapide des analyses au sein des corpus, nous dirons que les orthophonistes parlent plutôt d'un enfant, de l'oralité alimentaire, mais aussi verbale, en lien avec un trouble. Ils parlent surtout de son développement, de la prise en charge en vue d'une amélioration et d'une meilleure gestion des symptômes.

Les différences entre les variantes montrent combien la réalité du patient est diverse, et combien l'orthophoniste cherche à caractériser ses observations au plus proche de la réalité du patient. Bien entendu, ses propres représentations et fondamentaux théoriques, ses croyances, sa formation, vont également jouer un rôle dans l'utilisation privilégiée de l'un ou l'autre terme.

Au travers de cette exploration, nous avons tenté de montrer combien les orthophonistes savent intégrer dans leur pratique, dans leur organisation conceptuelle, des avancées à la fois fondamentales sur le plan médical, mais également les évolutions de leur propre pratique d'évaluation et d'intervention. Nous pensons que l'examen attentif de leur discours professionnel et scientifique nous renseigne sur cette étape d'intégration, et contribue à la bonne reconnaissance de leur spécificité. Sur un plan terminologique et conceptuel, « oralité (s) » représente un exemple parfait de cette dynamique si utile à la pratique orthophonique, tant pour les praticiens que pour leurs patients.

◆ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRIN-HENRY, F. (2014). Using corpus-based analyses in specialised paramedical French. *Revue Française de Linguistique Appliquée (Langues de spécialité: problèmes et méthodes)* 19(1),103-115.
- BRIN-HENRY, F. (2011). *La terminologie crée-t-elle la pathologie? Le cas de la pratique clinique de la pose du diagnostic orthophonique* (Doctoral dissertation, Université Nancy II).
- DEMAZEUX, S. (2013). *Qu'est-ce que le DSM?: genèse et transformations de la bible américaine de la psychiatrie*. Paris: Ithaque.
- HEIDEN, S., MAGUE, J-P., PINCEMIN, B. (2010a). TXM: Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. In Sergio Bolasco, Isabella Chiari, Luca Giuliano (Ed.), Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010 (Vol. 2, p. 1021-1032). *Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto*, Roma, Italy. <http://textometrie.ens-lyon.fr/>
- LADITAN, A. O. (2004). De l'oralité à la littérature: métamorphoses de la parole chez les Yorubas. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (18).
- MESCHONNIC, H. (1982). Qu'entendez-vous par oralité? *Langue française*, (56), 6-23.
- ROUAYRENC, C. (2015), « Figures et oralité », *Pratiques* [En ligne], 165-166 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 27 mai 2017. URL: <http://pratiques.revues.org/2527>; DOI: 10.4000/pratiques.
- SØRENSEN, R. T., RASMUSSEN, R. S., OVERGAARD, K., LERCHE, A., JOHANSEN, A. M., & LINDHARDT, T. (2013). Dysphagia screening and intensified oral hygiene reduce pneumonia after stroke. *Journal of Neuroscience Nursing*, 45(3), 139-146.
- TERRAIL, J. P. (2009). *De l'oralité: essai sur l'égalité des intelligences*. La Dispute.
- THIBAUT, C. (2008). Les enjeux de l'oralité. *Rééducation orthophonique*, 46(233), 61-71.
- WIROTIUS, Jean-Michel. (2012). Quel sens donner à la réadaptation? L'apport de la linguistique. *Journal de Réadaptation Médicale*, 32(1) (Pratique et Formation en Médecine Physique et de Réadaptation). 1-48.